

**CYCLING
CYCLISME
CANADA**



Politique de sélection de BMX Race 2026

ÉBAUCHE publiée le 3 février 2026; VERSION FINALE publiée le 19 février 2026
MISE À JOUR le 3 mai 2026 pour corriger des erreurs; le 2 juin 2026 à cause des changements au calendrier UCI; **et le 19 août 2026 à cause des changements au politique de sélection pour les derniers Coupes du monde** (les derniers changements sont en **texte bleue**)

Date limite pour porter appel a cette politique : 27 février 2026

*Développé par le Comité des entraîneurs de BMX Race de Cyclisme Canada, le Chef du sport et le DSHP;
approuvé par le Conseil des athlètes et le Comité de haute performance de Cyclisme Canada*

Toute la programmation peut être modifiée.

*En cas de différence entre les versions anglaise et française du présent document,
la version anglaise prévaudra.*

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	2
SECTION A – CALENDRIER DU PROGRAMME BMX RACE 2026	2
SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ.....	2
SECTION C – ÉVÉNEMENTS CONSIDÉRÉS POUR LA SÉLECTION	3
SECTION D – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES	4
COUPES DU MONDE UCI BMX RACE 1-2	4
COUPES DU MONDE UCI BMX RACE 3-4	5
CHAMPIONNATS DU MONDE UCI BMX RACE.....	6
COUPES DU MONDE UCI BMX RACE 5-6 ET 7-8	10
COUPES DU MONDE UCI BMX RACE 7-8	11
ANNEXE A : ÉVALUATION TECHNIQUE POUR LA SÉLECTION	12
ANNEXE B : RÉSULTATS DES QUALIFICATIONS POUR LA SÉLECTION AUX CHAMPIONNATS DU MONDE 2026.....	12
ANNEXE C : CLASSEMENT CC DEVO	14



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce document énonce les critères que Cyclisme Canada utilisera pour sélectionner l'équipe canadienne pour les projets internationaux de BMX Freestyle.

Les athlètes doivent satisfaire à tous les critères d'admissibilité des sections B et C pour être considérés pour la sélection.

Les décisions de sélection sont basées sur les critères spécifiques de la section D.

Sauf indication expresse dans les Critères de sélection spécifiques, les sélections sont assujetties aux Critères généraux de sélection publiés sur le site Web de Cycling Canada.

SECTION A – CALENDRIER DU PROGRAMME BMX RACE 2026

Dates du projet	Projet	Lieu	Athlètes
31 mai-8 juin	Coupes du monde UCI BMX Race 1-2	Sarriens FRA	14
9-15 juin	Coupes du monde UCI BMX Race 3-4	Papendal NED	14
10-20 juillet	Championnats du monde UCI BMX Race 28 juin-10 juillet: camp de préparation (Abbotsford C-B) 10 juillet: Départ pour AUS	Brisbane AUS	18
26 septembre-12 octobre	Coupes du monde UCI BMX Race 5-6 et 7-8	Beijing CHN	8
25 octobre-2 novembre	Coupes du monde UCI BMX Race 9-10	Sarasota USA	8

Toutes les dates peuvent être modifiées

SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à la sélection dans l'équipe canadienne, un athlète doit :

- Être citoyen canadien.
- Avoir participé aux plus récents Championnats canadiens de BMX Freestyle ou avoir une exemption valide (voir la politique de participation aux Championnats nationaux sur le site web du CC)
- Posséder un passeport canadien valide qui n'expire pas avant la date exigée par les autorités consulaires du pays où l'événement a lieu.
- Être en conformité avec toutes les exigences pertinentes des collèges communautaires et UCI pour l'admissibilité.
- Posséder une licence UCI valide indiquant la nationalité canadienne.
- Signer, soumettre et respecter l'Entente de l'équipe nationale CC.
- Compléter toutes les exigences antidopage pertinentes de l'UCI, de l'AMA et de Sport Intégrité Canada.
- Signer le formulaire de consentement acceptant d'être lié par le Code universel de conduite pour prévenir et traiter les maltraitances dans le sport (UCCMS).
- Les mineurs doivent avoir la permission parentale de participer aux programmes d'entraînement et aux compétitions.

Des critères d'admissibilité supplémentaires peuvent être détaillés dans les critères de sélection spécifiques ci-dessous.



SECTION C – ÉVÉNEMENTS CONSIDÉRÉS POUR LA SÉLECTION

Les sélections ne prendront en compte que les résultats des épreuves citées dans cette politique, sauf si d'autres résultats sont requis pour exercer la discrétion du Comité des entraîneurs.

Tous les résultats doivent être dans la première moitié des participants, sauf indication contraire. Le nombre de participants est calculée en fonction du nombre de participants dans les résultats officiels sur le site web de l'UCI, incluant les athlètes indiqués comme DNS, DNF et DSQ.

Dans les cas où le nombre de participants est restreint en raison des processus de qualification ou d'autres types de restrictions d'entrée, le nombre de participants au processus de qualification peut être pris en compte.

Sauf indication contraire, aux fins de cette politique, les résultats incluront tous les athlètes, et non seulement ceux qui ont postulé à la sélection.

À la seule discrétion du Comité des entraîneurs, des résultats équivalents dans des épreuves non UCI peuvent être pris en compte pour la sélection, à condition que l'athlète ait déjà démontré le niveau de compétence approprié pour concourir en toute sécurité dans l'événement sélectionné. Les sélections basées sur des résultats équivalents seront évaluées au cas par cas en tenant compte de :

- le niveau de l'événement où le résultat a été atteint;
- la profondeur de champ de la compétition dans laquelle le résultat a été atteint; et
- l'expérience et la compétence démontrées de l'athlète dans la discipline sélectionnée.



SECTION D – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES

Coupes du monde UCI BMX Race 1-2

Titre du projet :	Coupes du monde UCI BMX Race 1-2
Dates des projets :	31 mai-8 juin
Dates et lieux des compétitions :	6-7 juin – Sarrians FRA
Catégorie :	Junior, U23, Élite
Taille maximale de l'équipe :	14 athlètes <i>CC se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à la clause 5 de la politique générale de sélection.</i>
Comité de sélection :	Sélections recommandées par : • Comité des entraîneurs du CC (voir le site web du CC) Sélections approuvées par : • Chef du sport, ou délégué • Directeur des services de haute performance, ou délégué
Dates de sélection :	• 2 avril – Le Comité des entraîneurs soumet les recommandations au Chef du sport et au DSHP, ou à leurs délégués • 4 avril – Décision de sélection finalisée; CC informe les athlètes; début de la période d'appel • 12 avril – Date limite d'appel* <i>* Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</i>
Prérequis pour la sélection :	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent satisfaire à l'évaluation technique énumérée à l'Annexe A.
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles : 1. Les athlètes nommés aux bassins de performance CC « Podium » ou « Ciblé » « Ciblé ». 2. Jusqu'à 6 athlètes du bassin de performance CC « développement » nommés à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction des résultats et les temps de tour lors des épreuves suivantes : a. Courses Pro à Rock Hill 2026 (28-29 mars). b. Courses Futures à Rock Hill 2026 (28-29 mars). 3. Jusqu'à 4 femmes U23 et juniors nommées à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction des résultats et les temps de tour lors des épreuves suivantes : a. Courses Pro à Rock Hill 2026 (28-29 mars). b. Courses Futures à Rock Hill 2026 (28-29 mars). c. Camp de développement CC à Chula Vista 2025. 4. Les athlètes nommés à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction des résultats et des temps de tour lors des épreuves suivantes : a. Championnats du monde et Coupes du monde 2025. b. Courses Pro à Rock Hill 2026 (28-29 mars).



Titre du projet :	Coupes du monde UCI BMX Race 1-2
	c. Courses Futures à Rock Hill 2026 (28-29 mars). En cas d'égalité, les athlètes seront priorisés selon le meilleur résultat individuel. S'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discrétion du Comité des entraîneurs. Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés selon les mêmes critères.
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : • Les frais de déplacement vers et depuis le projet. • Repas pendant le projet. • Frais de projet selon la politique de frais des athlètes de l'équipe nationale du CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète aux bassins de performance nationaux, le nombre de jours de projet, le lieu du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.

Coupes du monde UCI BMX Race 3-4

Titre du projet :	Coupes du monde UCI BMX Race 3-4
Dates des projets :	9-15 juin
Dates et lieux des compétitions :	13-14 juin – Papendal, NED
Catégorie :	Junior, U23, Élite
Taille maximale de l'équipe :	14 athlètes <i>CC se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à la clause 5 de la politique générale de sélection.</i>
Comité de sélection :	Sélections recommandées par : • Comité des entraîneurs du CC (voir le site web du CC) Sélections approuvées par : • Chef du sport, ou délégué • Directeur des services de haute performance, ou délégué
Dates de sélection :	• 2 avril – Le Comité des entraîneurs soumet les recommandations au Chef du sport et au DSHP, ou à leurs délégués • 4 avril – Décision de sélection finalisée; CC informe les athlètes; début de la période d'appel • 12 avril – Date limite d'appel* * Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.
Prérequis pour la sélection :	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent satisfaire à l'évaluation technique énumérée à l'Annexe A.
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles : 1. Les athlètes nommés aux bassins de performance CC « Podium » ou « Ciblé ».



Titre du projet :	Coupes du monde UCI BMX Race 3-4
	2. Jusqu'à 6 athlètes du bassin de performance CC « développement » nommés à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction des résultats et les temps de tour lors des épreuves suivantes : a. Courses Pro à Rock Hill 2026 (28-29 mars). b. Courses Futures à Rock Hill 2026 (28-29 mars). 3. Jusqu'à 4 hommes U23 et juniors nommés à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction des résultats et les temps de tour lors des épreuves suivantes : a. Courses Pro à Rock Hill 2026 (28-29 mars). b. Courses Futures à Rock Hill 2026 (28-29 mars). c. Camp de développement CC à Chula Vista 2025. 4. Les athlètes nommés à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction des résultats et des temps de tour lors des épreuves suivantes : a. Championnats du monde et Coupes du monde 2025. b. Courses Pro à Rock Hill 2026 (28-29 mars). c. Courses Futures à Rock Hill 2026 (28-29 mars). En cas d'égalité, les athlètes seront priorisés selon le meilleur résultat individuel. S'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discrétion du Comité des entraîneurs. Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés selon les mêmes critères.
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : • Les frais de déplacement vers et depuis le projet. • Repas pendant le projet. • Frais de projet selon la politique de frais des athlètes de l'équipe nationale du CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète aux bassins de performance nationaux, le nombre de jours de projet, le lieu du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.

Championnats du monde UCI BMX Race

Titre du projet :	Championnats du monde UCI BMX Race		
Dates des projets :	10 juillet – 20 juillet		
Dates des compétitions :	18-19 juillet		
Emplacement :	Brisbane, AUS		
Catégorie :	Junior, U23, Élite		
Taille maximale de l'équipe :		Femmes	Hommes
	Junior (né en 2008-2009)	4	5
	U23 (né en 2004-2007)	2	3
	Elite (né en 2003 et avant)	4 + Molly Simpson*	2
Le quota du Canada est basé sur le classement UCI du 31 décembre 2025 (règle UCI 9.2.047). CC se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à la clause 5 de la politique générale de sélection.			



Titre du projet :	Championnats du monde UCI BMX Race
	<i>* Molly Simpson est qualifiée par son nom selon la règle UCI 9.2.047. Elle ne peut pas être remplacée par un autre coureur.</i>
Comité de sélection :	Sélections recommandées par : • Comité des entraîneurs du CC (voir le site web du CC) Sélections approuvées par : • Chef du sport, ou délégué • Directeur des services de haute performance, ou délégué • Comité de haute performance
Dates de sélection :	Junior et U23 : • 5 mai – Le comité d'entraîneurs soumet les recommandations au Chef du sport et au DSHP, ou à leurs délégués • 7 mai – Recommandations soumises à l'CHP • 11 mai – Décision de sélection finalisée; CC informe les athlètes; début de la période d'appel • 19 mai – Date limite d'appel* Élite : • 10 juin – Le Comité des entraîneurs soumet les recommandations au Chef du sport et au DSHP, ou à leurs délégués • 12 juin – Recommandations soumises à l'CHP • 15 juin – Décision de sélection finalisée; CC informe les athlètes; début de la période d'appel • 23 juin – Date limite d'appel* * Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.
Prérequis pour la sélection :	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent : • Satisfaire à l'évaluation technique énumérée à l'Annexe A. • Obtenir les résultats de qualification énumérés à l'Annexe B.
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles : Femmes junior (4 partantes) : 1. La Canadienne la mieux classée au classement UCI BMX Race junior femmes à la date de sélection, à condition d'être dans le top 10 du classement. a. S'il n'y a pas d'athlètes dans le top 10, la meilleure Canadienne à la course UCI C1 à Tulsa (1 mai) sera sélectionné. 2. La deuxième meilleure Canadienne au classement UCI BMX Race junior femmes à la date de la sélection, à condition d'être dans le top 32 du classement. a. S'il n'y a pas d'athlètes dans le top 32, la meilleure Canadienne à la course UCI C1 à Tulsa (1 mai) sera sélectionné, ou la suivante si elle est déjà sélectionnée. 3. Un athlète né en 2009 sélectionné à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction des résultats et des temps de tour lors des épreuves suivantes : a. Course UCI C1 à Tulsa (1 mai) 2026. b. Courses Futures à Rock Hill (28-29 mars) et à Tulsa (2-3 mai) 2026. c. Camp de développement CC à Chula Vista 2025.



Titre du projet :	Championnats du monde UCI BMX Race
	4. Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction des résultats et des temps de tour lors des épreuves suivantes : - Course UCI C1 à Tulsa (1 mai) 2026. - Courses Futures à Rock Hill (28-29 mars) et à Tulsa (2-3 mai) 2026. - Camp de développement CC à Chula Vista 2025. Hommes junior (5 partants) : 1. Le Canadien le mieux classé au classement UCI BMX Race junior hommes à la date de sélection, à condition d'être dans le top 10 du classement. - S'il n'y a pas d'athlètes dans le top 10, le meilleur Canadien à la course UCI C1 à Tulsa (1 mai) sera sélectionné. 2. Le deuxième meilleur Canadien au classement UCI BMX Race junior hommes à la date de sélection, à condition d'être dans le top 32 du classement. - S'il n'y a pas d'athlètes dans le top 32, le meilleur Canadien à la course UCI C1 à Tulsa (1 mai) sera sélectionné, ou le suivant s'il est déjà sélectionné. 3. Le meilleur Canadien à la course C1 UCI à Tulsa pas encore sélectionné. 4. Un athlète né en 2009 sélectionné à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction des résultats et des temps de tour lors des épreuves suivantes : - Course UCI C1 à Tulsa (1 mai) 2026. - Courses Futures à Rock Hill (28-29 mars) et à Tulsa (2-3 mai) 2026. - Camp de développement CC à Chula Vista 2025. 5. Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction des résultats et des temps de tour lors des épreuves suivantes : - Course UCI C1 à Tulsa (1 mai) 2026. - Courses Futures à Rock Hill (28-29 mars) et à Tulsa (2-3 mai) 2026. - Camp de développement CC à Chula Vista 2025. Femmes U23 (2 partantes) : 1. La Canadienne la mieux classée au classement UCI BMX Race U23 femmes à la date de sélection, à condition d'être dans le top 16 du classement. - S'il n'y a pas d'athlètes dans le top 16, la meilleure Canadienne à la course UCI C1 à Tulsa (1 mai) sera sélectionnée. 2. Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction des résultats et des temps de tour lors des épreuves suivantes : - Course UCI C1 à Tulsa (1 mai) 2026. - Courses Pro et Futures à Rock Hill (28-29 mars) et à Tulsa (2-3 mai) 2026. Hommes U23 (3 partants) : 1. Le Canadien le mieux classé au classement UCI BMX Race U23 hommes à la date de sélection, à condition d'être dans le top 32 du classement. - S'il n'y a pas d'athlètes dans le top 32, le meilleur Canadien à la course UCI C1 à Tulsa (1 mai) sera sélectionné. 2. Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction des résultats et des temps de tour lors des épreuves suivantes : - Course UCI C1 à Tulsa (1 mai) 2026. - Courses Pro et Futures à Rock Hill (28-29 mars) et à Tulsa (2-3 mai) 2026. Femmes élite (5 partantes) :



Titre du projet :	Championnats du monde UCI BMX Race
	1. La Canadienne la mieux classée au classement UCI BMX Race élite femmes à la date de sélection, à condition d'être dans le top 32 du classement. a. S'il n'y a pas d'athlètes dans le top 32, la meilleure Canadienne aux Coupes du Monde UCI 1 et 2 en 2026 sera sélectionnée. 2. La deuxième meilleure Canadienne au classement UCI BMX Race élite femmes à la date de sélection, à condition d'être dans le top 50 du classement. a. S'il n'y a pas d'athlètes dans le top 50, la meilleure Canadienne à la course UCI C1 à Tulsa (1 mai) sera sélectionnée. 3. Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction des résultats et des temps de tour lors des épreuves suivantes : a. Championnats du monde 2025 et Coupes du monde 2025 et 2026. b. Courses UCI et USABMX Pro en 2025 et 2026 sur des pistes SX. Hommes élite (2 partants) : 1. Le Canadien le mieux classé au classement UCI BMX Race élite hommes à la date de sélection, à condition d'être dans le top 50 du classement. a. S'il n'y a pas d'athlètes dans le top 50, le meilleur Canadien aux Coupes du Monde UCI 1 et 2 en 2026 sera sélectionné. 2. Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction des résultats et des temps de tour lors des épreuves suivantes : a. Championnats du monde 2025 et Coupes du monde 2025 et 2026. b. Courses UCI et USABMX Pro en 2025 et 2026 sur des pistes SX. En cas d'égalité, les athlètes seront priorisés selon le meilleur résultat individuel. S'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discrétion du Comité des entraîneurs. Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés selon les mêmes critères.
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : • Les frais de déplacement vers et depuis le projet. • Repas pendant le projet. • Frais de projet selon la politique de frais des athlètes de l'équipe nationale du CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète aux bassins de performance nationaux, le nombre de jours de projet, le lieu du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : • Les frais de déplacement vers et depuis le projet. • Repas pendant le projet. • Frais de projet selon la politique de frais des athlètes de l'équipe nationale du CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète aux bassins de performance nationaux, le nombre de jours de projet, le lieu du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.



Coupes du monde UCI BMX Race 5-6 et 7-8

Titre du projet :	Coupes du monde UCI BMX Race 5-6 et 7-8
Dates des projets :	26 septembre-12 octobre
Dates et lieux des compétitions :	3-4 octobre – Mentougou, Beijing CHN 10-11 octobre – Chongli, Zhangjiakou CHN
Catégorie :	U23, Élite
Taille maximale de l'équipe :	8 athlètes <i>CC se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à la clause 5 de la politique générale de sélection.</i>
Comité de sélection :	Sélections recommandées par : • Comité des entraîneurs du CC (voir le site web du CC) Sélections approuvées par : • Chef du sport, ou délégué • Directeur des services de haute performance, ou délégué
Dates de sélection :	• 28 juillet – Le Comité des entraîneurs soumet les recommandations au Chef du sport et au DSHP, ou à leurs délégués • 30 juillet – Décision de sélection finalisée; CC informe les athlètes; début de la période d'appel • 6 août – Date limite d'appel* <i>* Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</i>
Prérequis pour la sélection :	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent satisfaire à l'évaluation technique énoncée à l'annexe A.
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles : 1. Les athlètes nommés aux bassins de performance CC « Podium » ou « Ciblé ». 2. Les athlètes terminant dans le top 32 lors d'une Coupe du monde élite ou U23 ou aux championnats du monde élite ou U23 en 2026. 3. Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction des résultats et des temps de tour lors des épreuves suivantes : a. Coupes du monde et championnats du monde 2026. b. Courses UCI et USABMX Pro 2026 sur des circuits SX. En cas d'égalité, les athlètes seront priorisés selon le meilleur résultat individuel. S'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discrétion du Comité des entraîneurs. Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés selon les mêmes critères.
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : • Les frais de déplacement vers et depuis le projet. • Repas pendant le projet. • Frais de projet selon la politique de frais des athlètes de l'équipe nationale du CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète aux bassins de performance nationaux, le nombre de jours de projet, le lieu du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.



Coupes du monde UCI BMX Race 9-10

Titre du projet :	Coupes du monde UCI BMX Race 9-10
Dates des projets :	25 octobre - 2 novembre
Dates et lieux des compétitions :	31 octobre - 1 novembre Sarasota, États-Unis
Catégorie :	U23, Élite
Taille maximale de l'équipe :	8 athlètes <i>CC se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à la clause 5 de la politique générale de sélection.</i>
Comité de sélection :	Sélections recommandées par : - Comité des entraîneurs du CC (voir le site web du CC) Sélections approuvées par : - Chef du sport, ou délégué - Directeur des services de haute performance, ou délégué
Dates de sélection :	Première sélection : 19 août – Le Comité des entraîneurs soumet les recommandations au Chef du sport et au DSHP, ou à leurs délégués 21 août – Décision de sélection finalisée; CC informe les athlètes; début de la période d'appel 29 août – Date limite d'appel* Deuxième sélection : 31 août – Le Comité des entraîneurs soumet les recommandations au Chef du sport et au DSHP, ou à leurs délégués 2 septembre – Décision de sélection finalisée; CC informe les athlètes; début de la période d'appel 10 septembre – Date limite d'appel* * Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.
Prérequis pour la sélection :	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent satisfaire à l'évaluation technique énoncée à l'annexe A.
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles : Première sélection : - Les athlètes nommés aux bassins de performance CC « Podium » ou « Ciblé ». - Les athlètes terminant dans le top 32 lors d'une Coupe du monde élite ou U23 ou aux championnats du monde élite ou U23 en 2026. Deuxième sélection : - Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction des résultats et des temps de tour lors des épreuves suivantes : - Coupes du monde et championnats du monde 2026. - Championnats canadiens BMX Race 2026 - Courses UCI et USABMX Pro 2026 sur des circuits SX.



Titre du projet :	Coupes du monde UCI BMX Race 9-10
	En cas d'égalité, les athlètes seront priorisés selon le meilleur résultat individuel. S'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discrétion du Comité des entraîneurs. Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés selon les mêmes critères.
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : • Les frais de déplacement vers et depuis le projet. • Repas pendant le projet. • Frais de projet selon la politique de frais des athlètes de l'équipe nationale du CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète aux bassins de performance nationaux, le nombre de jours de projet, le lieu du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.

ANNEXE A : Évaluation technique pour la sélection

Évaluation des compétences techniques :

Basé sur la piste SX à Abbotsford C-B.

1. Tous les athlètes doivent démontrer leur capacité à compléter la côte SX et franchir le premier saut au moins 10 fois dans une même séance.
2. Tous les athlètes masculins doivent aussi démontrer la capacité de compléter (sauter) les deux sections « pro » consécutives au moins 5 fois en une seule séance.

ANNEXE B : Résultats des qualifications pour la sélection aux Championnats du monde 2026

JUNIORS	FEMMES		HOMMES	
	2e année	1re année	2e année	1re année
Coupes du Monde 2025-2026 – U23	Qualification	Qualification	Qualification	Qualification
Championnats du monde 2025	Top 32	N/A	Top 64	N/A
Coupes du Monde 2025 – U23	Top 32	N/A	Top 64	N/A
Courses UCI 2025-26 sur les pistes SX en Europe	Top 16	Top 32	Top 32	Top 64
Courses UCI 2025-26 sur les pistes SX aux États-Unis	Top 4	Top 8	Top 8	Top 16
Championnats canadiens BMX Race 2025	Top 5	N/A	Top 5	N/A
Série de la Coupe Canada 2025	Top 3	N/A	Top 3	N/A
Série de la Coupe Canada 2025 (Développement junior)		Top 3		Top 3

U23	FEMMES		HOMMES	
	U23	1re année U23	U23	1re année U23
Coupes du Monde 2025-2026 – U23	Top 32	Top 32	Top 32	Top 64
Championnats du monde 2025	Top 32	Top 16 (Jr)	Top 32	Top 32 (Jr.)
Coupes du Monde 2025 – U23	Top 32	Top 32	Top 32	Top 64
Courses UCI 2025-26 sur les pistes SX en Europe	Top 16	Top 32	Top 32	Top 64
Championnats canadiens BMX Race 2025	Top 8	Top 16	Top 16	Top 32
Série de la Coupe Canada 2025	Top 5	Top 3 (Jr.)	Top 5	Top 3 (Jr.)



Série de la Coupe Canada 2025	Top 3	Top 3 (Jr.)	Top 3	Top 3 (Jr.)
-------------------------------	-------	-------------	-------	-------------

ÉLITE	FEMMES		HOMMES	
	24+	U23	24+	U23
Coupes du monde 2026	Top 16	Top 32	Top 32	Top 32
Championnats du monde 2025	Top 16	Top 32	Top 32	Top 32
Coupes du Monde 2025	Top 16	Top 32	Top 32	Top 32
Courses UCI 2025-26 sur les pistes SX	Top 8	Top 16	Top 16	Top 32
Championnats canadiens de BMX 2025	Top 3	Top 5	Top 3	Top 5

Note : les résultats doivent aussi figurer dans la première moitié des participants.



ANNEXE C : Classement CC Devo

Le classement CC « Devo » sera basé sur les résultats lors des épreuves suivantes en utilisant le système de points ci-dessous.

Courses USABMX Futures 2026 (2 épreuves par fin de semaine; les 4 meilleurs résultats sur 8 épreuves comptent pour le classement) :

- 6-8 mars – Houston TX USA
- 27-29 mars – Rock Hill SC USA
- 1-3 mai – Tulsa OK USA
- 4-6 septembre – Louisville KY USA

Championnats canadiens BMX Race 2026 – St. Albert AB (29 août)

- U23, Junior, 16, 15 classes

Finales de la Coupe Canada 2026 – St. Albert AB (30 août)

- Classes U23, Junior, Junior Dev

Classement	Points
1	100
2	90
3	80
4	70
5	60
6	50
7	40
8	30
9 et 10	20
11 et 12	15
13 et 14	10
15 et 16	5

Les athlètes à égalité au classement seront priorisés selon leur résultat au Championnat canadien. S'il y a toujours une égalité, ils seront priorisés selon leur résultat à la finale de la Coupe Canada. S'il y a toujours une égalité, ils seront priorisés selon leur meilleur résultat aux Futures, suivi par leur deuxième meilleur résultat aux Futures, et ainsi de suite.